

# Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Georges Ibrahim Abdallah a été condamné en 1987, et en droit français, est libérable depuis 1999. Et pourtant, il est toujours emprisonné, alors que la justice s'est prononcée pour sa libération ! Cela fait de Georges Ibrahim Abdallah le prisonnier politique le plus ancien dans une prison française, et à l'exception de l'Italie, probablement en Europe.

Par deux fois, alors que la justice d'application des peines avait décidé la libération de Georges Ibrahim Abdallah, les ambassades des États-Unis et d'Israël, et même Hillary Clinton, alors secrétaire d'État des États-Unis, sont intervenues pour peser sur le cours de la justice de notre pays, et obtenir qu'il ne soit pas libéré et renvoyé au Liban.

C'est Dominique Perben qui une première fois s'y oppose, puis Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, qui a, à leurs demandes, refusé de signer l'arrêt d'expulsion de Georges Ibrahim Abdallah vers le Liban.

Nous le réaffirmons : ce n'est ni aux États-Unis, ni à Israël de dicter la justice en France.

La condition posée par la justice est maintenant qu'un arrêt d'expulsion de Georges Ibrahim Abdallah vers le Liban soit signé. Le Liban a déjà dit qu'il était prêt à l'accueillir, et même" demande cette expulsion. Soit, nous demandons donc que le Président de la République et ses Ministres de l'Intérieur et de la justice signent le décret d'expulsion, et que Georges Ibrahim Abdallah soit enfin libéré, « expulsé » et puisse rejoindre sa famille au Liban !

Nous appelons toutes les personnes éprises de justice d'exiger la fin son emprisonnement, et son expulsion vers le Liban et à participer à la manifestation nationale à Paris le 18 juin à Paris.

Paris le 13 juin 2022

---

## Premières signatures

MRAP, AFPS, UAVJ, PCF, FSU, SNES, CGT, ANC

